PALATINE FRANCE SMALL CAP

OPCVM

Relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel 2015/2016

PALATINE FRANCE SMALL CAP

OPCVM

Relevant de la directive européenne 2009/65/CE

ACTIONS FRANCAISES

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

30/06/2016

- I - CARACTERISTIQUES

▶ **OPCVM d'OPC :** Inférieur à 10% de l'actif net

▶ **Objectif et politique d'investissement :**

La classification AMF du Fonds est : Actions françaises

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites entreprises et des entreprises de taille intermédiaire françaises, en sélectionnant les sociétés qui présentent, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance à moyen terme.

Du fait de son éligibilité au PEA, PEA PME et DSK, le fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles à ces trois régimes.

En particulier, le PEA PME est destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire. Ainsi, sont éligibles au PEA PME les actions des entreprises ayant moins de 5 000 salariés d'une part, et affichant d'autre part moins de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan de moins de 2 milliards d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par le fonds, et non en cours de vie.

L'OPCVM pourra investir à hauteur respectivement de 10% maximum de son actif en actions non françaises, de 25% maximum de son actif net en en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% maximum en parts ou actions d'OPCVM et FIA.

L'indice EnterNext© PEA-PME 150 dividendes bruts réinvestis est l'indice de comparaison a posteriori de l'OPCVM. La stratégie d'investissement, qui ne vise pas une réplication de l'indice, repose sur la sélection des titres centrée sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille. Cet OPCVM est géré de façon active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable. Il pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque semaine avant le jeudi 17h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative hebdomadaire datée du vendredi.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

▶ **Profil de risque :**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.
Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : Le FCP peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 75%, exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions de moyenne et petite capitalisations : L'OPCVM investit sur des actions qui en raison de leur faible capitalisation boursière peuvent présenter un risque de marché et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : Le FCP peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés. L'émetteur d'un emprunt obligataire peut ne pas être en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu. Ce risque de dégradation de la situation d'un émetteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

L'année comptable de l'OPCVM Palatine France Small Cap, à cheval sur deux années civiles (2015 et 2016), a été celle d'une hausse significative..

A l'instar de l'ensemble des marchés financiers, le second semestre de l'année civile 2015 a été fortement haussier. La progression du segment avoisine les 6% sur la période, alors que l'OPCVM gagne plus de 10%.

Alors que le premier trimestre de l'année civile 2016 voyait le marché baisser, le deuxième trimestre était haussier malgré la déflagration finale du Brexit, très rapidement effacée.

Dans ce contexte, le FCP Palatine France Small Cap, fidèle à sa politique de sélection de valeurs sur un plan fondamental, quels que soient les segments du marché ou les secteurs mais pas la taille des capitalisations, performe de **+5,31%** au 30 juin 2016 (base au 30/06/15) alors que l'indicateur de comparaison (l'indice Enternext 150) augmente de **+1,86**%, soit une sur-performance relative de 3,45 points pour notre OPCVM sur 1 an glissant.
Sur le premier semestre de l'année civile 2016, le fonds contre-performe de 4,40% au 30/06/2016 (base au 31/12/2015) alors que l'indicateur baisse de 3,63%, soit une sous-performance relative de 0,77 point pour notre OPCVM depuis le début d'année.

Les performances passées de l'OPCVM ne préjugent pas de ses performances futures.

Au 30/06/2016, le FCP Palatine France Small Cap (montant de l'actif : 10,825 M d'euros) était investi à environ 94 % en actions et 6 % en liquidités.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2015/2016, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Exercice des droits de vote :

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenu, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur évènement en dehors des cas ci-dessus, sile gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société n'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :
  Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :
  Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :
  Abstention ou vote contre.

Le rapport sur l'exercice des droits de vote en 2015 par Palatine Asset Management est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Qualité de l'exécution
- Qualité des analyses
- Qualité du conseil
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales
- Confidentialité
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité du back – office
- Traitement des litiges

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2013 est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.
Le FCP ne prend pas en compte l'ensemble des critères ESG.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations

Pour l'exercice 2015, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (27 personnes) représente 2 550 K€, et se décompose pour 2 186 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 364 K€ au titre des rémunérations variables.
Le montant agrégé des rémunérations de la société de gestion représente 804 K€ versé aux cadres supérieurs et 1 746 K€ versé aux autres membres du personnel.
La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe, partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.
Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.
Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.
Aucune rémunération n'est versée par le FIA, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).
Il est précisé que le montant des rémunérations variables est limité à 100% du salaire fixe et est plafonné annuellement à 100 K€. Dans ce cadre, aucun différé de paiement ne dépasse 6 mois.

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2014/2015, le FCP est demeuré investi au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

- V - PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

CODE ISIN	Libellé du titre	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0000072621	AUSY	Vente d'actions	21/06/2016	11 000	592 214,23
FR0004038263	PARROT	Vente d'actions	13/05/2016	16 500	233 654,85
FR0012757854	SPIE	Vente d'actions	02/05/2016	15 000	257 411,74
FR0010557264	AB SCIENCE	Vente d'actions	04/04/2016	30 000	459 143,82
FR0004163111	GENFIT	Achat d'actions	10/02/2016	10 000	287 422,50
FR0004163111	GENFIT	Vente d'actions	09/02/2016	20 000	494 278,62
FR0004163111	GENFIT	Vente d'actions	26/01/2016	8 000	232 835,87
FR0004163111	GENFIT	Achat d'actions	26/01/2016	8 000	229 036,00
FR0000037046	MONTUPET S.A.	Vente d'actions	26/10/2015	5 000	355 067,37
FR0012789949	EUROPCAR	Achat d'actions	24/09/2015	20 000	249 819,57

- VI - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 30/06/2016 : - OPCVM = 5,97% de l'actif net

- VII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

- Changement de dépositaire : depuis le 3 juillet 2015, CACEIS BANK FRANCE assurera la fonction de dépositaire, à la place de la Banque Palatine qui a cessé cette activité.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

PALATINE FRANCE SMALL CAP

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2016

Deloitte

Deloitte Marque Gendrot
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

PALATINE FRANCE SMALL CAP

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement PALATINE FRANCE SMALL CAP établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

Société anonyme au capital de 5 000 000 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Paris Ile-de-France
Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles
652 039 330 RCS Nanterre
TVA : FR 94 652 039 330

Une entité du réseau Deloitte

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 5 septembre 2016

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte Marque Gendrot

Joël ASSAYAH

BILAN ACTIF AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers	**10 788 214,65**	**9 151 546,25**
Actions et valeurs assimilées	**10 142 407,25**	**8 990 232,50**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 142 407,25	8 990 232,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	*0,00*	*0,00*
Autres titres de créances	*0,00*	*0,00*
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**645 807,40**	**161 313,75**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	645 807,40	161 313,75
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**5 280,00**	**13 800,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**5 280,00**	**13 800,00**
Comptes financiers	**133 041,63**	**119 954,57**
Liquidités	**133 041,63**	**119 954,57**
Total de l'actif	**10 926 536,28**	**9 285 300,82**

BILAN PASSIF AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
Capitaux propres		
Capital	**10 529 511,66**	**8 631 117,23**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**425 966,97**	**568 438,01**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-130 006,21**	**55 096,54**
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**10 825 472,42**	**9 254 651,78**
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**101 063,86**	**30 649,04**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**101 063,86**	**30 649,04**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**10 926 536,28**	**9 285 300,82**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	96 292,40	165 352,38
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	**96 292,40**	**165 352,38**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	20,05	16,85
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	**20,05**	**16,85**
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	**96 272,35**	**165 335,53**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	212 405,85	110 684,70
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-116 133,50**	**54 650,83**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-13 872,71	445,71
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	**-130 006,21**	**55 096,54**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion, en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :
TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net hors OPC.
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.
Le taux appliqué sur la base de l'actif net hors OPC est de 1,25 % TTC.

Commission de surperformance
Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante :
La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et celle de l'indice de référence défini ci-après, sur l'exercice comptable qui débute le lendemain du dernier jour de bourse du mois de juin de chaque année et s'achevé le dernier jour de bourse du mois de juin de l'année suivante.

L'indice de référence est égal à l'indice CAC Small calcule quotidiennement, coupons non réinvestis et en cours de clôture, et publie par Euronext. La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaisses par le FCP.

- Si la performance du FCP est positive et supérieure à celle de l'indice de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20% de la différence entre la performance du FCP et celle de l'indice de référence.
- Si la performance du FCP est négative ou inférieure à celle de l'indice de référence défini précédemment, la part variable des frais de gestion sera nulle.
- Si en cours d'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice, est positive et supérieure à celle de l'indice de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à celle de l'indice de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice comptable que si, sur l'exercice, la performance du FCP est positive et supérieure à celle de l'indice de référence.

Cette commission de surperformance sera directement imputée au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
Actif net en début d'exercice	**9 254 651,78**	**8 497 796,63**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 163 148,89	1 885 809,42
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 081 884,97	-2 356 608,17
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 102 713,98	1 135 059,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-552 704,76	-359 801,08
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-143 687,86	-180 172,50
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	199 368,86	577 917,28
Différence d'estimation exercice N	1 238 662,08	1 039 293,22
Différence d'estimation exercice N-1	-1 039 293,22	-461 375,94
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-116 133,50	54 650,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**10 825 472,42**	**9 254 651,78**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 041,63	1,23
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	133 041,63	1,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/06/2016
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	5 280,00
Total des créances	**5 280,00**
Dettes	
Frais de gestion	12 051,73
Frais de gestion variable	89 012,13
Total des dettes	**101 063,86**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	3 786,485	2 163 148,89
Parts rachetées durant l'exercice	-1 909,294	-1 081 884,97
Solde net des souscriptions/rachats	1 877,191	1 081 263,92

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	123 393,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,21
Frais de gestion variables	89 012,13
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépots de garantie

	30/06/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/06/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			645 807,40
	FR0010611335	PALATINE MOMA B FCP	645 807,40
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2016	30/06/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-130 006,21	55 096,54
Total	**-130 006,21**	**55 096,54**

	30/06/2016	30/06/2015
PALATINE France SMALL CAP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-130 006,21	55 096,54
Total	**-130 006,21**	**55 096,54**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2016	30/06/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	425 966,97	568 438,01
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**425 966,97**	**568 438,01**

	30/06/2016	30/06/2015
PALATINE France SMALL CAP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	425 966,97	568 438,01
Total	**425 966,97**	**568 438,01**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/06/2012	28/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016
Actif net en EUR	4 003 022,08	4 268 928,82	8 497 796,63	9 254 651,78	10 825 472,42
Nombre de titres	12 509,006	11 975,597	17 666,140	16 957,922	18 835,113
Valeur liquidative unitaire en EUR	320,01	356,46	481,02	545,74	574,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	41,89	33,52	22,61
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	4,20	2,36	1,56	3,24	-6,90

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
AUBAY	EUR	24 000	492 000,00	4,54
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	27 000	518 400,00	4,79
BENETEAU	EUR	13 250	113 393,50	1,05
BOIRON	EUR	6 500	458 315,00	4,23
DBV TECHNOLOGIES	EUR	8 000	471 040,00	4,35
GENFIT	EUR	18 250	451 778,75	4,17
GUERBET	EUR	7 000	384 930,00	3,56
HAULOTTE GROUP	EUR	24 000	329 760,00	3,05
HAULOTTE GROUP RTS 27-06-16	EUR	24 000	0,00	0,00
LAURENT-PERRIER GROUP	EUR	5 000	332 250,00	3,07
MANITOU BF	EUR	26 000	359 060,00	3,32
MANUTAN INTERNATIONAL	EUR	10 000	487 000,00	4,50
NATUREX	EUR	6 500	466 050,00	4,31
PARROT	EUR	15 000	188 400,00	1,74
PARTOUCHES SA	EUR	17 000	629 000,00	5,81
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	9 000	548 820,00	5,07
SOLUCOM	EUR	11 850	805 800,00	7,43
SOMFY SA	EUR	2 200	704 000,00	6,50
TRIGANO SA	EUR	14 000	728 000,00	6,72
VIRBAC SA	EUR	2 500	408 750,00	3,78
VISIATIV SA	EUR	33 000	515 460,00	4,76
WALLIX GROUP SA	EUR	19 000	161 500,00	1,49
TOTAL FRANCE			**9 553 707,25**	**88,24**
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	70 000	588 700,00	5,44
TOTAL ITALIE			**588 700,00**	**5,44**
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			**10 142 407,25**	**93,68**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**10 142 407,25**	**93,68**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE MOMA B FCP	EUR	20	645 807,40	5,97
TOTAL FRANCE			**645 807,40**	**5,97**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**645 807,40**	**5,97**
TOTAL Organismes de placement collectif			**645 807,40**	**5,97**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			5 280,00	0,05
Dettes			-101 063,86	-0,93
Comptes financiers			133 041,63	1,23
Actif net			10 825 472,42	100,00

PALATINE France SMALL CAP	EUR	18 835,113	574,74	